**Vingt-cinquième session du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP),  
9-13 novembre 2020**

**Déclaration de l’Équateur**

**Point 6.c) de l’ordre du jour : Rapport sur la contribution de l’OMPI à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles qui leur sont associées (document CDIP/25/6)**

Madame la présidente,

D’emblée, ma délégation souhaite vous féliciter, ainsi que le vice-président, pour votre élection. Nous souscrivons à la déclaration faite par la délégation du Panama au nom du groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes.

L’Équateur se félicite du Rapport sur la contribution de l’OMPI à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des cibles qui leur sont associées (document CDIP/25/6).

Nous prenons note de ce rapport et des activités qui y sont mentionnées, en particulier en ce qui concerne l’assistance fournie par l’OMPI aux États membres, y compris l’Équateur, à leur demande.

Nous remercions l’OMPI d’avoir aidé l’Équateur à participer à son programme sur le système de dépôt électronique ePCT et d’avoir assuré la formation correspondante. Cet outil facilitera grandement le dépôt des demandes selon le PCT par les ressortissants et résidents équatoriens, qui peuvent désormais choisir l’office national de la propriété intellectuelle (SENADI) comme office récepteur du PCT et déposer leurs demandes internationales par voie électronique.

En ce qui concerne le projet sur la propriété intellectuelle, le tourisme et la culture et sa mise en œuvre en Équateur, des mesures sont prises pour institutionnaliser davantage la propriété intellectuelle dans le milieu universitaire, par exemple en l’incluant dans le programme d’études d’un diplôme de premier cycle en tourisme. L’utilisation du document rédigé sur ce sujet, en tant qu’outil d’apprentissage et de gestion des droits de propriété intellectuelle dans les secteurs du tourisme et de la culture, est actuellement à l’étude.

L’Équateur reste déterminé à soutenir de manière constructive les propositions visant à atteindre les objectifs de développement durable de manière transversale et globale, en mettant particulièrement l’accent sur les moyens permettant, tout en s’appuyant sur la propriété intellectuelle, de garantir l’accès aux médicaments essentiels, à l’éducation et l’égalité des sexes dans le cadre du développement de la société.

Nous vous remercions.